



Association pour la santé environnementale du Québec  
Environmental Health Association of Québec

## ECO-JOURNAL

Juin 2021

Jessica Lee

### La controverse autour du chlorpyrifos et ses effets sur nous

Depuis que la pratique de l'agriculture a débuté il y a environ 10 000 ans, il y a toujours eu une grande incitation pour trouver des moyens de surmonter les problèmes causés par les parasites et les maladies végétales. En fait, les premiers pesticides documentés étaient des éléments naturels, tels que le soufre, les métaux lourds et le sel. Les produits utilisés à l'époque devaient être soit d'origine végétale ou animale, soit de nature minérale. Par la suite, la production de pesticides synthétiques a explosé dans les années 1940. Ces derniers étaient efficaces et peu coûteux. Ainsi, les produits récoltés coûtaient également moins chers, en plus de réduire les pertes agricoles. Cependant, deux décennies plus tard, la recherche sur les pesticides s'est accélérée et les consommateurs et décideurs politiques ont exprimé leurs préoccupations face aux risques pour la santé liées à ces derniers. Un pesticide a particulièrement suscité de l'inquiétude en Amérique du Nord : le chlorpyrifos. Le chlorpyrifos est largement utilisé sur le maïs, le soja, les amandes, les agrumes, le coton, les raisins, les noix et d'autres récoltes. C'est l'un des pesticides les plus vendus au Canada et il se retrouve dans 91 % des foyers selon un échantillonnage de la population américaine daté entre 2001 et 2002.

#### Les dangers du chlorpyrifos

Le chlorpyrifos est un puissant agent neurotoxique qui s'attaque principalement aux voies chimiques et nerveuses afin de provoquer une dégradation dans la communication du



système nerveux. En effet, le chlorpyrifos fait partie des *organophosphorés*, une classe chimique qui comprend également le gaz sarin, une substance intoxicante utilisée comme arme chimique durant les guerres. Cette propriété nocive lui permet de tuer les insectes par le biais du système nerveux. Cependant, le chlorpyrifos peut également nous



514-332-4320



bureau@aseq-ehaq.ca  
office@aseq-ehaq.ca



nuire, lorsque nous y sommes exposés par inhalation, par consommation ou simplement en l'ayant sur la peau. Les chercheurs s'inquiètent notamment de leur impact sur les femmes enceintes et leurs bébés. Certaines études ont montré que des niveaux d'exposition faibles à modérés durant la grossesse pouvaient créer des troubles du développement cérébral chez le nouveau-né, tels que des problèmes de mémoire et une baisse du quotient intellectuel (QI). D'autres chercheurs ont constaté que, lorsque les bébés y étaient exposés dans l'utérus, ils avaient tendance à être plus petits, à avoir de moins bons réflexes et à présenter des risques plus élevés de souffrir de TDAH ou d'autres troubles de développement permanents. En outre, le chlorpyrifos représente également un danger majeur pour les animaux sauvages et les travailleurs agricoles, qui y sont directement exposés à de fortes doses par inhalation, lors de la pulvérisation du pesticide dans les champs.

### Réglementation de son utilisation

En 2000, les États-Unis ont finalement interdit l'utilisation du chlorpyrifos en milieu résidentiel et, en 2018, le ministère de l'Environnement du Québec a placé cet ingrédient dans sa liste des cinq pesticides "à plus haut risque". Cependant, faute de mesures de contrôle efficaces, ce n'est que l'année suivante que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada a annoncé son intention d'éliminer progressivement la plupart des utilisations agricoles du chlorpyrifos, bien que la décision finale du gouvernement canadien n'ait pas encore été annoncée. En 2020, dû à la forte baisse de la demande au cours des deux dernières décennies aux États-Unis, notamment en Californie et à Hawaï, Corteva (le principal fabricant de chlorpyrifos) a finalement pris la décision d'arrêter progressivement sa production. Ultimement, cette décision a été motivée par des considérations financières, et non par des préoccupations de sécurité. Bien que cette annonce marque une victoire pour les militants de la santé publique et de l'environnement, ces derniers estiment que la lutte continue. En effet, étant donné que le gouvernement fédéral n'a pas encore officiellement interdit le chlorpyrifos sur le marché canadien, le pesticide est toujours légalement produit par d'autres fabricants.